

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Eure Normandie Numérique

Réunion du 25 mai 2020

objet : Compte administratif 2019 – Budget annexe 1G

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Le Comité syndical, réuni le 25 mai 2020 en visioconférence,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

Le Président s'étant retiré de l'assemblée et ne prenant pas part au vote, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales

- d'adopter le compte administratif 2019 du budget annexe 1G dont les résultats sont les suivants en mouvements budgétaires :

RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2019
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2019	Section de fonctionnement	474 371,28 €	831 706,06 €	357 334,78 €
	Section d'investissement	368 564,44 €	6 090,98 €	-362 473,46 €
	Total des sections	842 935,72 €	837 797,04 €	-5 138,68 €
RESULTATS ANTERIEURS (exercice 2018)	Section de fonctionnement (002)	0,00 €	744 434,10 €	744 434,10 €
	Section d'investissement (001)	6 090,98 €	0,00 €	-6 090,98 €
RESULTAT DE CLOTURE 2019	Section de fonctionnement	474 371,28 €	1 576 140,16 €	1 101 768,88 €
	Section d'investissement	374 655,42 €	6 090,98 €	-368 564,44 €
	Total des sections	849 026,70 €	1 582 231,14 €	733 204,44 €
RESTES A REALISER 2019 A REPORTER EN 2020	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	81 280,08 €	0,00 €	-81 280,08 €
	Total des sections	81 280,08 €	0,00 €	-81 280,08 €
RESULTAT CUMULE 2019		930 306,78 €	1 582 231,14 €	651 924,36 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2019

		DEPENSES	RECETTES
AFFECTATION DES RESULTATS 2019 EN 2020 (BS)	Section d'investissement		
	001	368 564,44 €	
	1068		449 844,52 €
	Section de fonctionnement		
	002		651 924,36 €

- d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 s'élevant à un montant total de 1 101 768,88€ :
 - o au besoin de financement de la section d'investissement pour 449 844,52€ au compte de recette d'investissement 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »
 - o en recette de fonctionnement, soit 651 924,36 € au compte de recette de fonctionnement 002 « résultat de fonctionnement reporté »
- de reporter le résultat déficitaire d'investissement de 368 564,44 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté »

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 20
- Collège Conseil Départemental : 15
- Collège Conseil Régional : 6

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0

Fait à Evreux, le 25 mai 2020

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric DUCHÉ

